

Aux parents des élèves de cycle 3

Réf. : Valérie Boden

Corsier-sur-Vevey, le 26 août 2026

Rattrapage des tests pour les élèves du cycle 3 (9-10-11S)

Chers/chères élèves, Chers parents,

Afin que les élèves absent·e·s n'accumulent pas davantage de retard et que de bonnes conditions d'enseignement soient assurées, les enseignants peuvent convoquer l'élève absent·e à un test, en dehors des périodes scolaires, le mercredi suivant son absence, de 14h00 à 15h35.

Si l'élève ne se présente pas pour le rattrapage du test auquel il/elle était absent·e, il/elle sera reconvoqué·e. Ensuite, l'absence sera considérée comme injustifiée. Or, dans ce cas, selon le point 2.6.2. du Cadre Général d'Evaluation (CGE) : *« lorsqu'une évaluation n'a pas été réalisée conformément aux exigences, pour cause d'absence injustifiée, de « page blanche » ou de tricherie, le degré d'atteinte des objectifs n'est pas mesurable. Dans ces situations, l'appréciation ou la note la plus basse est attribuée, soit la note de 1. »*

En vous remerciant de prendre note de ces décisions, nous vous prions de recevoir, Chers/chères élèves, Chers parents, nos salutations les meilleures.



Valérie Boden
Directrice

Copie

- Tous les enseignants du cycle 3